THÉOPHRASTE RENAUDOT

FONDATEUR DES POLICLINIQUES

PAR

Albin ROUSSELET

1586  1653





PARIS

POLICLINIQUE DE PARIS | SOCIÉTÉ D'ÉDITIONS SCIENTIFIQUES
28, RUE MAZARINE | 4, RUE ANTOINE-DUBOIS

1892





Extrait du journal l'*Assistance*

JUILLET 1892

Théophraste RENAUDOT

FONDATEUR DES POLICLINIQUES

1586-1653

Par Albin ROUSSELET

Prochainement, la ville de Paris va glorifier un brave médecin bien longtemps méconnu, et qui cependant, a rendu à Paris et à la France entière de signalés services. Théophraste Renaudot, pour l'appeler par son nom, fondateur du premier journal français, la *Gazette*, créateur d'une Faculté libre au XVIII[e] siècle, du bureau d'adresses et des consultations charitables a été jusqu'ici, totalement relégué dans l'oubli et c'est à peine si le public connaît son nom. Grâce au zèle et à l'activité de notre ami Gilles de la Tourette, un de nos plus érudits médecins parmi les jeunes, une lumière nouvelle a éclairé d'un jour nouveau les travaux de Théophraste Renaudot. Un excellent travail publié par lui en 1884 (1) et continué ensuite par une campagne active et incessante menée depuis pour ériger à Renaudot une statue, ont abouti à la formation d'un comité d'élite qui a recueilli jusqu'ici des sommes importantes destinées à honorer par un monument la mémoire d'un homme de bien (2).

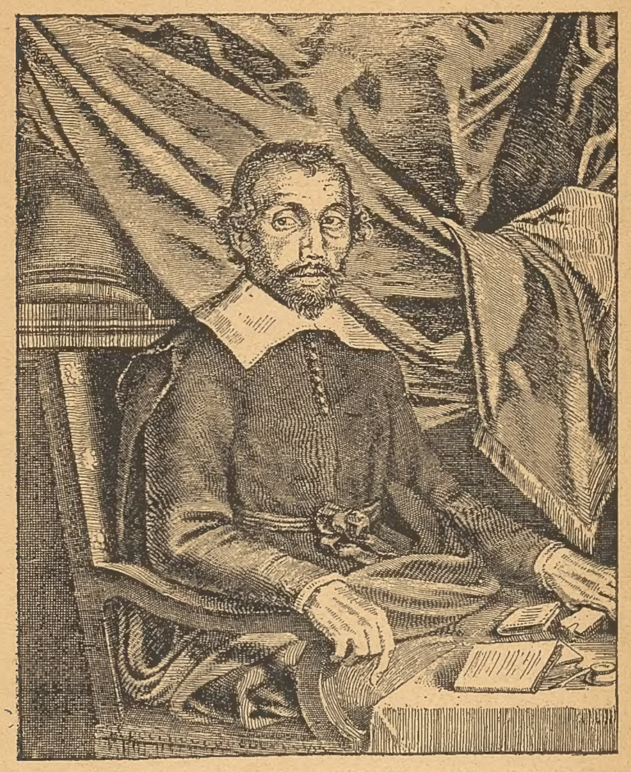
---

(1) Gilles de la Tourette : *Théophraste Renaudot, d'après des documents inédits* ; Paris, Plon, Nourrit et Cie, 1884, 1 vol. in-12.

(2) Voici la composition de ce Comité :

Président : M. Jules Claretie, de l'Académie française. — *Presse Parisienne* : MM. A. Hébrard, Président de l'Association syndicale de la Presse parisienne rédacteur en chef du *Temps* ; A.

Théophraste Renaudot naquit à Loudun en 1586. A vingt ans, il étudiait la médecine à Montpellier et s'y li-

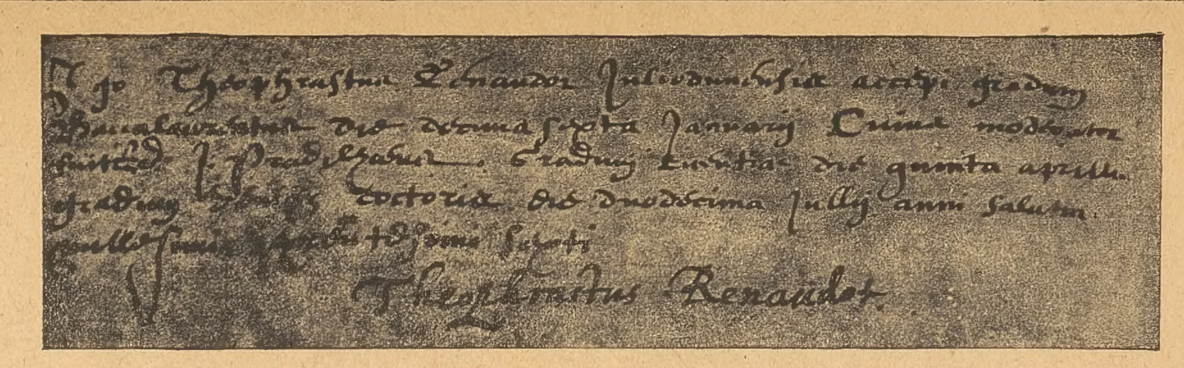


Théophraste Renaudot, fondateur du journalisme et des consultations charitables.

vrait plus spécialement à des études de chimie. Il passait en 1606 l'année même de la naissance de notre

---

Mézières, Président de l'Association des Journalistes parisiens ; A. Ranc, Président du Conseil de l'Association syndicale professionnelle des Journalistes républicains français. – *Presse Départementale*: MM. L. Brière et G. Simon, Président et Vice-Président de l'Association et Syndicat de la Presse départementale de France ; E. Merson, Président de l'Association de la Presse départementale de l'Appel au Peuple ; Eug. Dufeuille, Président de l'Association de la Presse monarchique et catholique des Départements.— *Journaux* : MM. H. Avenel (*Annuaire de la Presse française*) ; Hervé (*Soleil*); Janicot (*Gazette de France*) ; Magnard (*Figaro*) ; Magnier (*Evénement*) ; Rei-



Autographe de Théophraste RENAUDOT (1)

(*Extrait du Magasin Pittoresque*).

(1) Ego Théophrastus Renaudot juliodunensis accepi gradum baccalaureatus die decima sexta januarii cujus moderator fuit E. D. J. Pradilhœus; gradum licentiœ die quinta Aprillis, gradum denique doctoris die duodecima Jullii anni salutis millesimi sexcentimi sexti.

Theophrastus Renaudot.

Traduction : Je, soussigné, Théophraste Renaudot de Loudun certifie avoir obtenu le grade de bachelier le seizième jour de janvier, sous la présidence de E. D. Pradilhes ; le grade de licencié le cinquième jour d'avril, enfin, le grade de docteur le douzième jour de juillet de l'an de grâce mil six cent six.

grand Corneille sa thèse de doctorat. Grâce à l'obligeance de M. Gordon, le très dévoué et très symphatique bibliothécaire de la Faculté de médecine de Montpellier, nous avons pu nous procurer un autographe du jeune docteur, tout entier écrit de sa main et conservé à la bibliothèque de l'Ecole de médecine de cette ville avec le registre des actes. Cet acte est écrit en latin et Gilles de la Tourette l'a reproduit au point de vue du texte dans son bel ouvrage.

Une fois docteur, Renaudot parcourut l'Italie pour compléter son éducation médicale et au bout de quelques années, il revint à Loudun, sa ville natale, où bientôt, entouré de l'estime générale, il liait connaissance avec Richelieu et le Père Joseph (l'Eminence grise), qui devinrent ses amis et ses protecteurs dévoués. Séduits par l'esprit éclairé et le savoir du jeune médecin de Montpellier, ceux-ci le faisaient nommer successivement médecin et conseiller du Roi, maître et intendant des Bureaux d'adresse (1612), commissaire général des pauvres du Royaume (1618).

Renaudot ne se rendit à Paris qu'en 1625, appelé par Richelieu, alors ministre d'Etat. Guidé par son amour profond des malheureux, il ne tarda point à mettre à exécution ses idées humanitaires. Voulant le travail libre, il créait en 1630 le *Bureau d'adresse et de rencontre*, destiné à procurer du travail aux nombreux misérables qui, à la suite des guerres de religion, encombraient le

---

NACH (*République française*) ; VACQUERIE (*Rappel*). — MM. POIRRIER, Sénateur de la Seine ; LOCKROY, Député de Paris. — MM. LEVRAUD, ancien Président du Conseil municipal de Paris ; HUMBERT, Membre du Conseil municipal ; LAMOUROUX, Membre du Conseil municipal ; LUCIPIA, Membre du Conseil municipal. — MM. les Professeurs : BROUARDEL, CHARCOT, CORNIL, LABOULBÈNE, de la Faculté de Médecine de Paris ; MAIRET, de la Faculté de Médecine de Montpellier. — MM. le Dr NAPIAS, Inspecteur général des Services administratifs au Ministère de l'Intérieur. — RISLER, Membre du Conseil de surveillance de l'Assistance publique. — STRAUSS, Conseiller municipal, Vice-Président du Conseil d'administration du Mont-de-Piété de Paris. — E. DUVAL, Directeur du Mont-de-Piété de Paris. — THOMAS, Directeur des *Petites-Affiches*. — *Secrétaire Général* : M. GILLES DE LA TOURETTE. — *Secrétaire-Adjoint* : M. MARCEL BAUDOUIN. — *Trésorier* : M. DELABRE.

pays et y formaient des compagnies de *gros gueux*, de *caïmans*, de malingreux, qui inondaient les routes, mais qui surtout vinrent infester la capitale, espérant y trouver plus riche proie et, grâce à ses ruelles étroites où ils se logèrent, plus sûre impunité. Ce fut rue de la Calandre, au *Grand-Coq*, sortant au Marché Neuf qu'il fonda son bureau d'adresse (1). Il publia également *des feuilles volantes énumérant les emplois dont il disposait.*



Caricature de Renaudot en crieur de feuilles volantes de son bureau d'adresse.

Le succès du Bureau d'adresse fut des plus grands. Renaudot y adjoignit un Mont de Piété. « Bureaux de vente à grace, troques et rachapt de meubles et autres biens quelconques.» Nous n'avons pas à insister ici sur ce côté philanthropique de Renaudot. Nos lecteurs n'ont qu'à se reporter à l'ouvrage de Gilles de la Tourette.

En 1631, Théophraste inventait le journalisme, en créant la *Gazette*, aujourd'hui la *Gazette de France*, journal auquel Richelieu et le roi Louis XIII collaborèrent souvent. (2) Ce furent d'abord quatre pages in-4°.

---

(1) Voir Gilles de la Tourette, *loc. cit.*

(2) Louis XIII, non content d'y envoyer des articles sérieux, ne dédaignait pas y caresser la muse d'une façon fort piquante et toute gauloise, si l'on en juge la bluette suivante adressée à Mlle de Lafayette qui, un beau jour, au jeu de la reine à Saint-Germain,

Quelques mois après, la *Gazette* doublait son format. Les quatre dernières pages étaient intitulées: « *Nouvelles ordinaires de divers endroits*. Ultérieurement, lorsque



Fac-simile du titre de la *Gazette*.

le besoin s'en faisait sentir, Renaudot publia des suppléments et des extraordinaires. Les huit feuilles de la *Gazette* se vendaient un sou, ou deux liards les gazettes ou les nouvelles séparées. Renaudot imprimait lui-même son journal dans son Bureau d'adresse.


Gravure allégorique représentant la *Gazette* recevant des nouvelles de tous les pays.

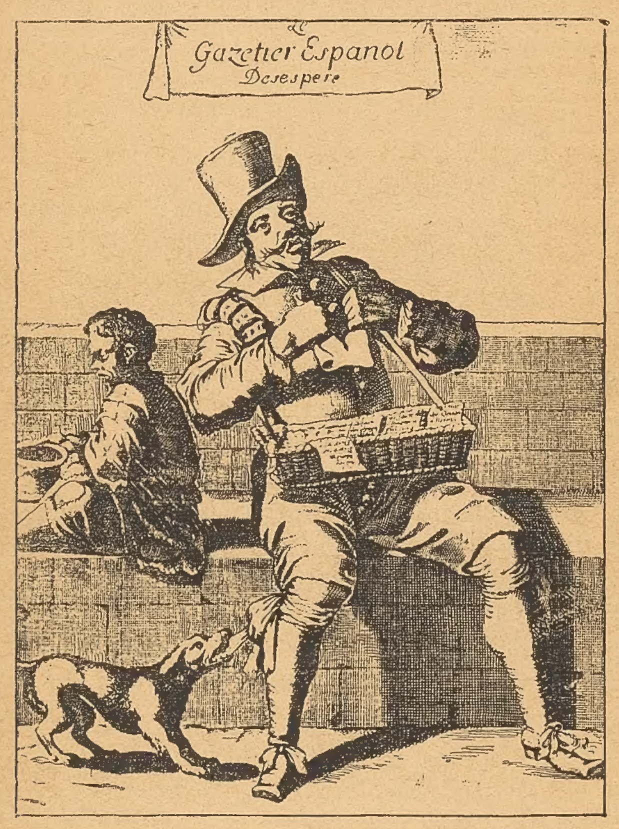
---

avait tellement ri de quelque bonne histoire racontée par un familier bon vivant, qu'elle en avait fini par s'oublier complètement dans la mesure du possible. Comment sut-on la chose ?.. Mystère!... mais toujours est-il que le roi l'apprit et façonna sur cet incident ces vers :

« Petite Lafayette,
Votre cas n'est point net
Vous avez fait pissette
Dedans le cabinet.
A la barbe royale
Et même aux yeux de tous,
Vous avez fait la sale,
Ayant pissé sous vous. »

Lemery, *Renaudot et l'antimoine,* 1 broch. in-8°.

Renaudot eut avec sa *Gazette* nombre de procès, mais son énergie et son talent décimèrent ses ennemis et déjà, en février 1632, il prophétisait vrai en disant son œuvre impérissable. En janvier 1653, il constate que désormais, la *Gazette* est à l'abri de tout danger. Il avait raison, car à l'heure actuelle, la *Gazette de France*, abstraction faite de tout esprit de parti, tout bon Français n'en a jamais, ni pour le patriotisme ni pour la charité, est toujours vivante et fait le plus grand honneur à son fondateur.



Allusion aux succès remportés par les Français sur les Espagnols et que Renaudot relate dans sa *Gazette* au grand désespoir de ces derniers.

« Au milieu de ses multiples occupations, dit Gilles de la Tourette, Renaudot était resté médecin et médecin très estimé. Nous nous rappelons, en effet, dit notre savant ami, qu'il avait en effet subi avec le plus grand succès ses examens de doctorat devant la Faculté de

médecine de Montpellier et qu'il était venu étudier la chirurgie à Paris au collège Saint-Tome. Il eût été singulier que sa philanthropie restât oublieuse des soins à donner aux malheureux.

« Ceux-ci n'avaient pas été oubliés et l'inventaire du Bureau d'adresse qu'il publiait en 1630, renfermait un article par lequel il préludait à l'établissement des consultations charitables, son plus grand titre peut-être à la reconnaissance de la postérité.

« XXI. — Les pauvres artizans et autres menues gens malades qui, faulte d'une saignée ou de quelqu'autre léger remède encourent souvent de longues et périlleuses maladies qui réduisent souvent leur famille à l'Hostel-Dieu, trouveront ici l'adresse de médecins, chirurgiens et apothicaires, qui sans doute ne voudront pas céder à d'autres l'honneur de consulter, soigner et préparer gratuitement quelques remèdes à ces pauvres gens qu'on leur adressera ; mais au contraire se trouvera une aussi grande émulation entre ceux-ci à exercer notre charité qu'en leurs autres actions qui leur fera envoyer leurs noms au Bureau, pour estre employez à ce bon œuvre comme ils en sont icy priés. »

« N'oublions pas, continue le biographe de Renaudot, qu'à l'époque ou il vivait, les dispensaires, les bureaux de bienfaisance avec consultations gratuites n'existaient en aucune façon. Les malades nécessiteux devaient appeler un médecin à leurs frais ou entrer à l'Hôtel-Dieu qui, nous le savons, était tout à fait insuffisant. »



Il adjoignit d'abord à son bureau d'adresse des conférences publiques qui furent en quelque sorte les avant-coureurs de l'Académie française et de l'Académie des sciences où furent agitées, dans un esprit libéral et ennemi de tout pédantisme doctrinal, les questions scientifiques les plus intéressantes. Parmi les conférenciers accourus à l'appel de Renaudot, se trouvaient des médecins provinciaux, en particulier, des médecins de Montpellier, des chirurgiens et des apothicaires, alors en lutte avec la Faculté de Paris qui prétendait les tenir en tutelle. Ces conférences prospérèrent si bien que, dans le but de leur donner, au point de vue pratique et expérimental, les développements qu'elles comportaient, que Renaudot dut ouvrir en 1638 les *Fourneaux*, laboratoire destiné à fabriquer des médicaments pour les indigents et qui reçut bientôt l'approbation royale.

La Faculté de Paris fut outrée d'une telle hardiesse. Elle résolut d'intervenir, et, craignant de s'attaquer directement à Renaudot auquel était accordées la faveur du roi et l'amitié de Richelieu, elle somma deux des fils du philanthrope, Isaac et Eusèbe, qui, précisément étaient

sur les bancs, de renier leur père et de désavouer publiquement ses institutions.

C'était la guerre formellement déclarée, mais, par sa persévérance, Renaudot vint à bout de ses fins contre la Faculté, et en 1640, il créait non seulement les consultations telles qu'elles existent aujourd'hui dans nos hôpitaux et au Bureau central, mais encore la Policlinique comme elle doit être comprise. Nous laissons toujours parler Gilles de la Tourette, pour expliquer le fonctionnement de sa consultation charitable ou de sa policlinique.

« Le mardi de chaque semaine et plus tard, tous les jours, dans la grande salle du Bureau d'adresse, siégeaient une quinzaine de médecins divisés en plusieurs tables. Les malades se présentaient devant eux : si le cas était simple, un médecin suffisait ; si le cas était difficile, plusieurs médecins se réunissaient, donnaient chacun leur avis et, après avoir discuté, remettaient au patient une consultation écrite. Les apothicaires présents exécutaient l'ordonnance et délivraient les médicaments ; les chirurgiens pratiquaient la partie manuelle de la prescription.

« Les malades qui venaient consulter n'étaient pas tous dans la même situation de fortune. Certains, attirés par la renommé de Renaudot étaient riches ; à leur intention était placée une *boëte* où ceux qui le désiraient pouvaient placer leur obole. Donnait qui voulait. Quant à ceux, de beaucoup les plus nombreux qui, non seulement n'étaient pas assez riches pour faire l'aumône, mais encore ne pouvaient payer leurs médicaments, ils recevaient ceux-ci gratis et avec eux quelques secours pécuniaires, lorsque les libéralités des riches le permettaient. Ces libéralités ne devaient pas être bien considérables, car nous savons pertinemment que l'entretien des consultations coûtait personnellement à Renaudot plus de deux mille livres par an.

« Tout se passait dans le meilleur ordre, comme aujourd'hui, chaque consultant recevait à son entrée un numéro d'ordre et chacun, riche ou pauvre, n'était consulté que lorsque son tour était arrivé....

« La renommée de Renaudot devint universelle ; aussi, à une époque où les voyages étaient longs et coûteux, se trouva-t-il nombre de personnes de province qui « envoyèrent consulter sur un mémoire contenant le récit de leur mal et les remèdes qui leur avaient été administrés sans dire leur nom qui ne sert de rien à la guérison des maladies.

« Avec son sens pratique habituel, Renaudot comprit qu'il y avait là un nouveau moyen d'exercer la charité et bientôt (1642), paraissait un petit livre d'allures fort modestes intitulé : *La Présence des absens ou facile moyen de rendre présent au médecin l'estat d'un malade absent, dressé par les docteurs en médecine consultant charitablement à Paris pour les pauvres malades.*

Sans entrer dans de grands détails et sans apprécier ce mode de consultation, Renaudot eut le mérite à cette époque, de rendre service non seulement aux malades des campagnes, mais encore aux médecins et aux chirurgiens y exerçant, lorsqu'un cas difficile se présentait dans leur clientèle. Mais ce que nous tenons surtout à signaler ici, c'est l'idée large et généreuse de Renaudot mise par lui à exécution il y a deux siècles et demi ; c'est la création d'une Policlinique modèle, possédant à la fois un corps professoral, avec ses médecins et ses chirurgiens, un laboratoire, avec ses fourneaux, enfin, une clinique avec ses consultations charitables, où non seulement venaient de nombreux malades mais ou encore affluaient de nombreux élèves.

Malgré ses détracteurs, Renaudot triomphait ; il sollicita même du roi la concession d'un emplacement pour y bâtir un *Hostel des consultations charitables*, le bureau d'adresses de la rue de la Calandre étant devenu trop étroit. Cet hôtel devait être construit dans le faubourg Saint-Antoine où la misère était extrême et où les malades nécessiteux refusés à l'Hôtel-Dieu auraient pu entrer. Quoique l'autorisation lui eût été accordée, malheureusement pour Renaudot, le cardinal de Richelieu, son meilleur appui vint à mourir et son œuvre, qu'il comptait achever, fut bientôt battue en brèche et ruinée par la Faculté de médecine et le Parlement.

Nous empruntons encore à une nouvelle brochure que vient de faire paraître Gilles de la Tourette (1), tout le passage relatif à cette persécution dirigée contre Renaudot, et qui, entre la mort de Richelieu et celle de Louis XIII, fut des plus acharnées. Mais à la mort de ce dernier, Anne d'Autriche avait trop besoin du Parlement pour soutenir le gazetier, de sorte que la Faculté va pouvoir s'en donner à cœur joie contre lui.

« Son ennemi mortel, écrit toujours, Gilles de la Tourette (nous n'avons pas encore assez cité notre ami), son ennemi mortel, dit-il,

(1) *La vie et les œuvres de Théophraste Renaudot, fondateur du journalisme et des consultations charitables.* En vente au bénéfice de la statue. Paris, édition du Comité, 1842.

est désormais chargé de conduire les affaires extérieures de l'Ecole, Guy Patin est censeur et il espère bien se servir du triomphe qu'il compte obtenir comme d'un marchepied pour arriver au décanat qu'il ambitionne. C'est un homme de ressources, que n'embarrasse en aucune façon le besoin de dire la vérité ; il est de plus l'ami intime de Lamoignon et de toute la magistrature ; c'est désormais un duel à mort entre ces deux hommes, dont l'un représente la science ancienne avec son absolutisme, l'autre la science nouvelle, le progrès que ne borne aucun horizon.

« Le moment était critique : c'en était fait de Renaudot et de son œuvre lentement édifiée si la reine obtempérait à la demande de la Faculté de médecine et le renvoyait devant le prévôt de Paris et le Parlement. Afin de vaincre les derniers scrupules d'Anne d'Autriche vis-à-vis d'un homme dont elle avait plusieurs fois encouragé les entreprises charitables, l'École eut recours à une arme qui ne manque jamais son but : la calomnie.

« A la veille d'intervenir dans la guerre de Trente ans, Richelieu qui désirait avant tout avoir le calme à l'intérieur et ne voulait pas permettre à la reine et aux princes de se faire les alliés des Espagnols que l'on allait combattre, Richelieu, disons-nous, avait dans la *Gazette* du 4 juin 1633, fait insérer un article, dans lequel Anne d'Autriche était indirectement avertie que Louis XIII n'hésiterait pas à la répudier, si elle continuait à fomenter des troubles en dedans et en dehors du royaume.

« Ce fut cet article qu'exhumèrent les docteurs de la Faculté qui allèrent partout incriminant le gazetier « d'avoir été coupable envers le roy défunt, en l'accusant d'avoir voulu favoriser le luthérianisme ; envers l'héritier de la couronne à cette époque, en le soupçonnant de grands crimes, et, enfin, vis-à-vis de la reine qu'il accusait d'avoir commis des méfaits capables d'entraîner sa répudiation. »

« Il est fort probable que celle-ci dut prêter à ces calomnies une oreille d'autant plus favorable qu'elle se savait plus coupable.

« Aussi laissa-t-elle faire si elle n'ordonna pas,et,avant que Renaudot eût pu se disculper, le 7 août 1643, son conseil rendait un arrêt par lequel il renvoyait « les doyens et docteurs en médecine de la Faculté de Paris, leurs procès et différentes circonstances dépendantes, par devant le prévost de Paris, pour estre réglés et faict droict, ainsi qu'il appartiendra par raison. »

« A partir de ce moment,Renaudot ne dut plus se faire illusion sur le sort qui l'attendait ; mais, ne voulant pas rester sous le coup des calomnies que l'on avait accumulées contre lui, il adressa une *Requeste à la Royne*, dans laquelle il se défendit avec toute la conscience indignée d'un honnête homme. Il eut beau démontrer que l'article avait été composé par le défunt cardinal, et qu'en l'enregistrant, sa plume n'avait été que *greffière*, qu'il n'en estoit pas plus responsable que d'un curé qui le liroit à son prosne, huissier ou trompette qui le publieroit », rien ne put le sauver, et, le 9 décembre 1643, le prévôt de Paris rendait un arrêt par lequel il était défendu « au sieur Renaudot et à ses adhérents et adjoints, soy disans médecins, d'exercer cy après la médecine, ny faire aucunes conférences, consultations ny assemblées dedans le Bureau d'adresse ou aultres lieux de cette ville et faulxbourgs, ni de traicter ou pan-

ser aucuns malades soubz quelque prétexte que ce soit, à peine contre les contrevenants de cinq cents livres d'amende, au payement desquelles il sera contraint, et, en cas d'assemblée, permettons aux sieurs demandeurs de faire transporter le premier commissaire de la cour de céans en la maison où elle se fera, pour contraindre les contrevenants au payement de la susdite amende, le tout nonobstant opposition ou appellation quelconque, pour lesquelles ne sera différé, et sans préjudice d'icelles. »

« Ce jugement était exécutoire immédiatement et la Faculté ne manqua pas de profiter de la disposition qui l'autorisait à en surveiller elle-même l'exécution.

« Le 19 décembre, et, de nouveau, le mardi 22 du même mois, le doyen prit avec lui neuf ou dix docteurs, et, accompagné du commissaire de la cour qu'il avait fait mander à cet effet, gagna la maison de la rue de la Calandre. Il chargea le commissaire de faire une relation des choses trouvées dans cette maison *quœstuosa et nundinatoria*, d'en dresser procès-verbal et de consigner dans celui-ci les réponses qui, certainement, ne furent autres que des protestations indignées contre cette violation de domicile de Renaudot et de trois ou quatre autres *docteurs exotiques* qui s'y trouvèrent.

« Renaudot ne pouvait ainsi succomber sans épuiser au moins tous les moyens que lui fournissait la loi pour faire casser cet arrêt. Il s'adressa de nouveau au Conseil, qui si longtemps lui avait été favorable ; mais celui-ci, désireux désormais de plaire à la reine, resta muet, et le premier jour de mars 1644, le parlement confirmait la sentence du Châtelet. Le dernier acte de ce drame avait eu un immense retentissement ; la Faculté de Montpellier était intervenue directement en faveur de Renaudot, son docteur, contre l'Université de Paris intervenant en faveur de la Faculté de médecine, et le peuple assemblé avait témoigné par son attitude combien il chérissait le malheureux philanthrope. Mais rien n'avait pu empêcher la ruine de l'infortuné gazetier, qui, le cœur ulcéré, pensait avec tristesse à l'avenir de ses fils en entendant Guy Patin s'écrier dans la joie du triomphe : « Le pauvre diable est bien humilié, il voudroit seulement bien que nous eussions pardonné à ses fils en leur donnant le bonnet après lequel ils attendent depuis quatre ans et attendront encore. »

« De plus, l'Ecole songea immédiatement à s'enrichir des dépouilles de son ennemi vaincu. L'arrêt du 1er mars 1614, interdisait à Renaudot de faire chez lui des consultations charitables : la Faculté pensa qu'elle bénéficierait peut-être des malades auxquels le Parlement avait sur sa demande fermé la porte du Bureau d'Adresse. En même temps, l'arrêt portait ou mieux ordonnait « que dans la huitaine la Faculté de médecine s'assemblerait pour faire un projet de règlement pour faire les consultations charitables des pauvres et iceluy apporter à la cour pour iceluy veu ordonner ce que de raison. »

« Aussi le 4 juin 1644, date mémorable, commençait-elle ses consultations gratuites qui nous sont arrivées telles qu'elles furent alors établies ou mieux pour rendre à chacun ce qui lui appartient telles que Renaudot les avait fondées plus de dix ans auparavant.

« Tout s'écroulait; ce long échafaudage de bonnes œuvres et d'œuvres utiles s'en allait en poussière : non seulement les adhérents de

Renaudot, mais encore lui-même médecin du défunt *Roi* n'avaient plus le droit d'exercer la médecine à Paris. Renaudot ne devait plus s'occuper de ces monts de Piété, de ce Bureau d'Adresse, de ces consultations charitables qu'il avait fondées. »

Seule, la *Gazette* a survécu ainsi que les consultations charitables dont la Faculté profita et qui, de nos jours, sont devenues florissantes ; mais, nous ne devons pas oublier que c'est à Renaudot que nous devons la fondation de l'enseignement clinique à la Faculté de médecine qui a donné de si bons résultats. C'est à lui également que revient l'honneur de la création des bureaux de bienfaisance, des dispensaires et des nombreux établissements philanthropiques tels que la *Policlinique de Paris.*



Maquette de la statue du sculpteur Alfred Boucher, médaille d'honneur du Salon de 1891, chargé par le Comité de l'exécution du monument.

C'est pourquoi, lors de la création d'un Comité pour l'érection d'un monument à Paris à Théophraste Renaudot, tous nos amis de la *Policlinique de Paris* n'ont pas hésité un seul instant à envoyer leur modeste souscription et c'est pourquoi aussi, dans notre journal l'*Assistance*, nous avons tenu, nous aussi, à honorer un illustre savant, un bienfaiteur des pauvres dont l'œuvre restera à tout jamais impérissable. Grâce à l'extrême obligeance de M. Avenel, directeur de l'Annuaire de la Presse française qui nous a très gracieusement communiqué les intéressantes figures qui ornent notre trop modeste texte, nous sommes heureux de mettre sous les yeux de nos lecteurs le croquis de la maquette de la statue de Théophraste Renaudot, qui sera prochainement érigée sur le quai aux Fleurs et due au très distingué sculpteur Alfred Boucher, qui a gracieusement offert son talent au Comité. Grâce aux dons nombreux parmi lesquels ceux du Conseil municipal et du Conseil général de Paris, du ministre de l'instruction publique, de nombreux journaux, etc., etc., Paris pourra bientôt rendre un solennel hommage à ce bienfaiteur de l'humanité si longtemps demeuré dans l'oubli.



Clermont (Oise). — Imprimerie Daix frères, 3, place Saint-André.